



# Info-parents

## Dates à retenir

Mars 2026							Avril 2026						
d	l	m	m	j	v	s	d	l	m	m	j	v	s
1	2	3	4	5	6	7				1	2	3	4
8	9	10	11	12	13	14	5	6	7	8	9	10	11
15	16	17	18	19	20	21	12	13	14	15	16	17	18
22	23	24	25	26	27	28	19	20	21	22	23	24	25
29	30	31					26	27	28	29	30		

**du 2 au 6 mars** : semaine de relâche

**9 mars** : Journée pédagogique

**3 avril** : Jour férié

**6 avril** : Jour férié

**15 avril** : Journée pédagogique

## Deuxième bulletin

Le 2<sup>e</sup> bulletin de votre enfant est présentement disponible sur Clic école prochain. Celui-ci ne sera pas imprimé.

## Clic école

L'application mobile mParent qui permettait d'accéder au portail Mozaik est remplacée par Clic école. Vous devez télécharger l'application Clic école sur l'AppStore ou sur Google Play. Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le lien suivant :

[Application mobile Clic école | CSSRDN](#)

## Inscription 2026-2027

Inscription préscolaire (maternelle) 5 ans à temps plein

Inscription préscolaire (maternelle) 4 ans à temps plein

Animation passe-partout pour les enfants de 4 ans et leurs parents

## Quand s'inscrire ?

Préscolaire (maternelle) 5 ans à temps plein

Préscolaire (maternelle) 4 ans à temps plein

Inscription en ligne à partir du 13 février au 20 mars 2026

Animation Passe-Partout

Inscription en ligne mai 2026

## **Comment s'inscrire ?**

Le processus d'admission et d'inscription de votre enfant se fera principalement en ligne. Un rendez-vous à l'école de bassin vous sera donné afin de remettre les pièces obligatoires nécessaires à l'ouverture du dossier. Pour obtenir l'information détaillée, visitez le site Internet [www.cssrdn.gouv.qc.ca](http://www.cssrdn.gouv.qc.ca), dans la section « Admission et inscription ».

## **Informations complémentaires :**

Préscolaire 5 ans : L'enfant doit avoir 5 ans avant le 1er octobre 2026.

Préscolaire 4 ans : L'enfant doit avoir 4 ans avant le 1er octobre 2026. Les places sont limitées.

Passe-Partout : Il est important de vous informer sur les particularités du programme avant de vous y inscrire.

## **Civilité dans la cour d'école**

Depuis un certain temps, nous remarquons une certaine augmentation de gestes de violence dans la cour (insultes, bousculades,...) Nous sollicitons donc votre collaboration pour assurer un suivi auprès de vos enfants concernant ce genre de situations. Je rappelle à tous nos 3 valeurs dans notre belle école qui sont la bienveillance, le respect et l'engagement, c'est dans cet esprit que nous souhaitons préserver notre beau climat!

## **Fin du service alimentaire**

Le service alimentaire offert dans les écoles primaires du Centre de services scolaire de la Rivière-du-Nord prendra fin le jeudi 2 avril 2026. À partir du 9 mars, les commandes doivent se faire en ligne seulement : [Menu École Les Sentiers](#)

## **Message du photographe scolaire**

Nous vous informons que nous sommes actuellement en **changement de logiciel** pour la gestion des commandes de photos. À cet effet, il serait important d'aviser les parents qui **n'ont pas encore passé leur commande** qu'ils disposent de **tout le mois de mars** pour le faire. **À partir du 1er avril, le compte sera définitivement fermé** : il ne sera plus possible de commander, et les photos ne seront plus accessibles. Cette période prolongée jusqu'à la fin mars est offerte afin de laisser une dernière chance aux parents intéressés, après quoi nous devons procéder à la fermeture complète du dossier.

## **Conseil d'établissement**

Notre prochaine rencontre du conseil d'établissement est le 17 mars à 18h.

## **Inscription au camp de jour - ville de Saint-Jérôme**

Pour l'année 2026, la période d'inscription aux camps de jour débutera le 10 mars à 18h30. Pour toutes questions, vous devez consulter le site internet de la ville de Saint-Jérôme ou communiquer avec eux : [Camps de jour - Ville de Saint-Jérôme](#)

Judith Lane  
Directrice

Joanie Hamelin  
Directrice adjointe